

CONSEILS

IMPORTANT : Bien lire nos conseils.

Conditions de location :

1 / Un âne peut porter jusqu'à 30kg répartis CONSCENSIEUSEMENT à part égale des deux côtés. Si vous prévoyez qu'il porte aussi un enfant passagèrement, il faudra alors prévoir deux ânes.

2 / RAPPEL : Un âne bâti pour trois adultes OU deux adultes et deux enfants. Si l'âne doit porter bagages et enfants, prévoir un âne supplémentaire. Poids max à porter 30kg environ selon l'âne et le parcours

3 / **ATTENTION** : Ce n'est pas de l'équitation. Si l'âne doit porter un jeune enfant, celui-ci doit toujours être sous la surveillance de l'adulte et l'âne doit être tenu par l'adulte. Pour faire monter ou descendre l'enfant de l'âne, vous veillerez à attacher l'âne au préalable afin de pouvoir effectuer cette manœuvre en toute sécurité.

Une pièce d'identité vous sera demandée et restituée à votre retour de la randonnée ou ballade.

NB : LA MAIRIE DE VENASQUE PREVIENT LES UTILISATEURS DE NOS RANDONNEES

IL EST INTERDIT SUR LES PARCOURS

DE FUMER, D ALLUMER LE FEU, DE JETER DES DETRITUS SUR LES CHEMINS,

IL FAUT ETRE RESPECTUEUX DE LA NATURE ET DES RIVERAINS

IL FAUT PRENDRE CONNAISSANCE DES ARRETES PREFECTORAUX LORSQU'IL Y A UN RISQUE ELEVE D INCENDIE.